



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

12 novembre 2024

Rapport public thématique

### L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE DANS LES OUTRE-MER

**Répartis dans trois océans, les Outre-mer malgré l'hétérogénéité juridique, démographique, culturelle, économique et sociale demeurent confrontés à des difficultés communes à l'instar des taux de chômage et de pauvreté systématiquement plus élevés que dans l'hexagone. La formation des étudiants et le développement d'une recherche ambitieuse constituent donc un défi majeur pour ces territoires. En matière de formation, le nombre d'étudiants est passé de 39 570 à 60 917 (+ 54 %) entre 2002-2003 et 2022-2023. Concernant la recherche, les principaux organismes nationaux de recherche (ONR) tels que CNRS, Inserm, Météo France, INRaé, IRD, Ifremer, Cirad, CNES et BRGM sont présents. Au regard des difficultés que connaissent les établissements d'enseignement supérieur dans ces territoires, il est important que l'allocation des moyens soit suffisante et répartie de manière équitable, ce qui n'est pas toujours le cas. Par ailleurs, s'il est pertinent que les politiques publiques portées par le MESR se déploient de manière identique dans les Outre-mer, dès lors qu'il s'agit d'un service public national, il est toutefois nécessaire de prendre davantage en compte certains particularismes locaux et de mieux accompagner les établissements.**

#### **Une offre diversifiée de formation et de recherche qui s'adapte progressivement aux territoires ultramarins**

Pour absorber le nombre croissant de bacheliers, au moins dans certains territoires, et améliorer le niveau global de formation, l'offre d'enseignement supérieur en Outre-mer s'est fortement développée et diversifiée. Cette offre se structure autour d'universités de proximité, deux fois plus nombreuses aujourd'hui qu'il y a 25 ans, qui conservent une place prépondérante bien que légèrement déclinante (65% de l'offre globale) dans le paysage de l'enseignement supérieur ultra-marin. Les formations courtes, comme les sections de techniciens du supérieur (STS) ou les licences professionnelles, sont de plus en plus nombreuses et davantage, en adéquation avec le profil des bacheliers. Dans un contexte insulaire et de relatif isolement, les universités ultramarines sont davantage tournées vers leur territoire que vers l'hexagone ou leur environnement régional. Les partenariats nationaux et internationaux sont relativement limités, tout comme le nombre d'étudiants en mobilité internationale (4,1% contre une moyenne nationale de 11,5% en 2022-2023). Les organismes nationaux de recherche sont pratiquement tous présents dans les Outre-mer mais avec un degré d'implantation variable. Ainsi, la recherche ultramarine est faiblement structurée malgré des efforts réels entrepris récemment par les universités pour développer des *consortium*, à savoir des regroupements d'organismes de recherche.

## **Des politiques de formation, de recherche et de vie étudiante, aux résultats contrastés et souffrant d'un déficit de stratégie et de coordination**

Au cours des dernières années, l'État, comme les collectivités territoriales, ont déployé une politique visant, d'une part, à soutenir le développement d'une offre locale de formation et, d'autre part, à favoriser le départ de néo-bacheliers ultra-marins vers l'hexagone. L'offre de formation ne pouvant être exhaustive dans les Outre-mer, ces deux politiques publiques apparaissent comme pertinentes, mais ne sont pas suffisamment articulées. De même, l'offre de formation présente certaines carences, à l'instar de l'absence de formations d'ingénieurs à l'exception de la Guadeloupe et de La Réunion. Ces formations ne représentent que 0,5 % de l'offre globale dans les Outre-mer contre une moyenne nationale de 6,1%. Par ailleurs, le manque de partenariats avec des universités hexagonales n'est pas de nature à favoriser un parcours complet de formation, de la licence au doctorat. Le suivi de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle est, quant à lui, largement insuffisant. Les résultats obtenus en termes de diplômes sont perfectibles. L'insertion professionnelle dans les territoires d'Outre-mer est d'autant plus difficile que l'emploi salarié y est relativement limité. Le tourisme, premier secteur économique, est peu demandeur de main d'œuvre qualifiée. Malgré des fragilités structurelles (dispersion des moyens, concurrence entre les organismes, manque d'attractivité de certaines unités de recherche et faiblesse de l'ingénierie), la recherche ultramarine a connu des succès encourageants, en termes de financements obtenus dans le cadre d'appels à projets, de publications ou de classements internationaux. Ainsi, l'adoption d'une stratégie nationale de recherche, déclinée ensuite par chaque organisme national de recherche, sous forme de feuille de route, est indispensable pour renforcer les écosystèmes.

## **Malgré des moyens financiers importants, le pilotage des universités ultramarines doit être renforcé**

Les acteurs de l'enseignement supérieur, à commencer par les universités, sont largement financés par l'État pour leur fonctionnement et leurs investissements. Il en est de même pour les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) d'Outre-mer. La subvention pour charges de service public (SCSP) est passée de 260,9 M€ en 2018 à 298,5 M€ en 2022, ce qui représente une hausse de 14,4 % en quatre ans. Toutefois, alors que ces établissements sont confrontés à des charges supplémentaires (sur rémunération des agents, surcoût des achats, démographie étudiante en hausse, etc.), l'allocation des moyens financiers et humains par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche n'est pas toujours suffisante et équitablement répartie. Enfin, bien que la situation financière de ces établissements ne soit pas alarmante, leur gestion doit être professionnalisée, que ce soit dans le domaine des finances, de la comptabilité, de l'immobilier, des achats publics ou des systèmes d'information, pour que ces établissements puissent accueillir dans de meilleures conditions les activités d'enseignement supérieur et de recherche, essentielles au développement de ces territoires.

**[Lire le rapport](#)**

### **CONTACTS PRESSE**

**Julie Poissier** ■ Directrice de la communication ■ T 06 87 36 52 21 ■ [julie.poissier@ccomptes.fr](mailto:julie.poissier@ccomptes.fr)

**Sarah Gay** ■ Chargée des relations presse ■ T 06 50 86 91 83 ■ [sarah.gay@ccomptes.fr](mailto:sarah.gay@ccomptes.fr)

